

Rapporteur : M. DACLIN Jean-Michel

M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert, rapporteur : Avis favorable de la Commission, Monsieur le Maire, pour cette subvention au CADR, pour l'organisation du Village de la Solidarité internationale.

Vous le savez, il y a en France chaque année au mois de novembre, une semaine nationale de la solidarité internationale et la Ville de Lyon, en 2002, avait pris l'initiative de réunir l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale, pour que leurs actions qui étaient un peu diffuses dans la ville aient plus de visibilité. C'est, vous le savez, –en plus d'autres manifestations dans la ville- ce village, place Bellecour, qui chaque année accueille plus de 15.000 visiteurs, qui contribue fortement à la sensibilisation du public lyonnais sur les thèmes de la solidarité internationale. Cette année, le thème principal en sera « les migrations ».

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Le village de la solidarité est l'exemple même d'une bonne idée partie à la dérive. J'y vais chaque année depuis sept ans et au fur et à mesure que le temps passe, cette manifestation perd visiblement de sa substance et de son sens.

Cette opération nécessite pourtant d'importants fonds publics : 72.000 € en 2008, sans compter tout le matériel qui est mis à sa disposition et le prêt de la place Bellecour, lieu rêvé pour une telle manifestation.

Mais pour quels résultats ? C'est là toute la question ! Depuis trois ans, nous demandons régulièrement un bilan de cette manifestation, mais jamais nous ne l'avons eu !

Aujourd'hui nous souhaitons qu'une réelle évaluation de cette manifestation soit faite :

- Quels en sont les objectifs concrets ?
- Sur quels critères les associations présentes sont-elles retenues ?
- Quelles animations sont proposées durant le village ?
- Quelle fréquentation réelle ?
- Et surtout pour quels résultats au niveau de la notoriété des associations, au niveau des apports financiers, au niveau du recrutement des bénévoles?

Je l'ai déjà dit, c'était au départ une bonne idée. Lyon a le devoir d'apporter sa contribution à cet élan de solidarité internationale, d'autant plus que les associations sont nombreuses dans ce domaine.

C'est pourquoi, dans l'attente d'une réflexion profonde et nécessaire autour de cette manifestation, je vous invite à vous abstenir sur ce dossier.

M. JULIEN-LAFERRIERE Hubert, Conseiller municipal délégué : J'ai le bilan de la semaine de la solidarité internationale de 2007, et je serai heureux de le donner à Denis Broliquier, s'il n'en a pas été encore destinataire.

M. BROLIQUIER Denis : Je vous remercie.

M. DACLIN Jean-Michel, Adjoint : Je voudrais si vous me le permettez, m'étonner un peu des propos de Denis Broliquier, puisque cette manifestation qui a eu quelques hésitations, il y a quatre ou cinq ans, est aujourd'hui considérée comme exemplaire en France. Au-delà de la volonté de présenter ou de mettre en contact la population lyonnaise avec les associations, elle est le lieu d'un travail de l'ensemble des associations qui travaillent au sein du CADR. La Ville accompagne toutes les réunions qui ont lieu tout au long de l'année : on arrive même à faire de la formation sur les thématiques tous les ans, c'est-à-dire qu'on est véritablement dans une logique absolument idéale de fonctionnement de ce village de la solidarité.

M. BROLIQUIER Denis : Je demande à voir !

M. LE MAIRE : Et bien allez voir !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Ensemble Pour Lyon s'est abstenu, sauf M. Huguet. Le Groupe Lyon Démocrate-Modem s'est abstenu.)

(Adopté.)